

DESCRIPTION MORPHOSÉMANTIQUE DES INTERJECTIONS DANS LE PARLER AGNI : LE SANWI

Pierre ANDREDOU ASSOUAN

pierreandredou@yahoo.fr

Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

Abstract: *The status of the interjection has undergone several changes. It has been treated as a cry prior to the word, or as a word in its own right, or as a phrase. The fact that interjection appears in the nomenclature of lexicographical works argues for its effective recognition as a word class within which various grammaticalization results take place. Researches on interjections in Sanwi show that these expressions are relegated to the background in linguistic reflection. Considered as elements conveying individual reactions of an affective type, they have received little attention from linguists.*

Among all the questions raised by the interjective phenomenon, from the linguistic point of view, the main one is to the point of doubting that of its morphosemantics. Indeed, the morphological and semantic treatment of the interjection differs from that of the substantive, the adjective, the verb. What should be the most suitable line of research for the analysis of this grammatical category? This article proposes, in the light of functional theoretical perspectives, to elucidate such a problem and to deal with the morphological characteristics of interjections, namely simple and complex forms.

The application of morphological classification criteria leads to the recognition of simple and complex interjections in Sanwi. These linguistic forms convey clues about their triple semiotic anchoring – indexical, symbolic and iconic – while fulfilling expressive, conative and phatic functions. However, interjections occupy a borderline area of grammar, distinguished by their structural and positional autonomy, to the extent that they can function independently as isolated utterances. Their use reveals how much linguistic form can be shaped by interaction between speakers.

Keywords: *interjection, affective, morphosemantics, grammatical category, cognitive linguistics.*

Introduction

Bien que très fréquentes dans l'oralité des locuteurs agni sanwi, les interjections constituent un objet d'étude particulièrement complexe en linguistique. Elles sont traditionnellement perçues comme une catégorie instable, difficile à circonscrire dans le cadre rigide des parties du discours. Claude Buridant (2006) souligne à juste titre le

caractère controversé de leur statut grammatical, en raison de leur inadéquation aux schémas classificatoires classiques. La confusion qui entoure leur analyse découle de l'observation de leur structure atypique et de leurs conditions d'usage, souvent marginales. Malgré une diversité terminologique, la nature linguistique des interjections demeure incontestable : elles relèvent d'une unité de langue soumise à un apprentissage et régie par des règles d'emploi précises (Wierzbicka, 1991).

Toutefois, leur singularité morphologique et sémantique rend leur catégorisation particulièrement ardue. Toute tentative de description linguistique rigoureuse des interjections se confronte ainsi à une série de tensions théoriques et méthodologiques. Ce travail de recherche se fonde sur l'hypothèse selon laquelle les interjections sont susceptibles d'être analysées de façon morphosémantique. Il est dès lors nécessaire de déterminer les caractéristiques morphologiques et sémantiques des interjections en usage en sanwi. Il s'agit d'apporter des éclaircissements aux préoccupations suivantes : qu'est-ce qui fait la particularité des interjections au niveau morphologique ? Est-il possible de parler de leur sens ? Peut-on réduire la fonction interjective entièrement liée au contexte d'énonciation ? Notre étude sera principalement centrée sur la morphosémantique des interjections. Cette analyse vise à expliciter les rapports entre les structures morphologiques et sémantiques des interjections.

Cette étude mobilise deux perspectives théoriques complémentaires : la fonctionnelle et la cognitive. Ces deux approches viennent pallier les insuffisances des analyses strictement formelles ou structuralistes.

L'approche fonctionnelle met en lumière la dimension pragmatique et interactionnelle des interjections. Elle « s'explique parce que dans le langage la forme grammaticale peut remplir plusieurs fonctions et vice versa : une fonction peut être exprimée par plusieurs formes » (Dragan, 2012 : 16). Issue de l'école de Prague, « les approches fonctionnelles conçoivent la syntaxe comme un outil de transmission du sens des expressions linguistique » (Novakova, 2010 : 11) et présentent la langue comme une combinaison de morphèmes grammaticaux et lexicaux.

Quant à l'approche cognitive, elle éclaire les processus sous-jacents à leur production et à leur interprétation. Cette théorie réoriente notre attention vers de nouveaux aspects, comme ceux liés à la sémantique, la polysémie, la métaphorisation, etc. De nombreux chercheurs, spécialistes de l'approche cognitive, se sont penchés sur la question de la construction linguistique. A ce sujet, Goldberg affirme :

« A construction is [...] a pairing of form with meaning/use such that some aspect of the form or some aspect of the meaning/use is not strictly predicable from the component parts or from other constructions already established to exist in the language. » (Goldberg, 1998 : 205).

La complémentarité des deux approches mobilisées dans cette étude permet d'élaborer une compréhension plus globale et nuancée des interjections, en articulant leur usage concret avec les processus cognitifs qui les sous-tendent. Ce croisement théorique contribue à dépasser les limites de leur catégorisation incertaine au sein de la linguistique traditionnelle. Pour ce faire, une analyse rigoureuse des constructions syntaxiques accueillant les interjections a été menée, en examinant minutieusement les rôles thématiques des différents actants (instrument, patient, etc.). L'objectif était de considérer l'ensemble des participants à l'énonciation et leur répartition dans des catégories sémantiques précises.

À partir de cette base, nous avons proposé des représentations sémantiques innovantes, distinctes de celles déjà recensées, tout en systématisant les constructions observées. Cette organisation oppose les structures syntaxiques simples, de type monovalent, à des formes plus élaborées, telles que les constructions bivalentes ou trivalentes. Ainsi, l'approche conjointe adoptée a permis d'enrichir l'analyse morphosémantique des interjections en langue sanwi.

Le matériel utilisé lors de cette étude repose principalement sur des documents manuscrits ainsi que sur des enregistrements audios. Les sessions d'enregistrement ont été réalisées en soirée ou aux premières heures du jour, selon la disponibilité des informateurs, afin d'éviter les interférences sonores. Les enregistrements ont été effectués à l'aide d'un dictaphone, puis soumis à un traitement visant à améliorer la qualité sonore en vue d'une transcription fiable. Les données recueillies ont été vérifiées à maintes reprises en collaboration étroite avec les informateurs. Ces derniers, tous originaires de la région du Sanwi, ont fait preuve d'un engagement remarquable, répondant avec rigueur et bienveillance à l'ensemble de nos sollicitations malgré leurs contraintes personnelles et professionnelles.

1. Matériels et méthodologie

Le matériel et la méthodologie constituent la base de la recherche, en définissant les outils utilisés et les étapes suivies pour collecter et analyser les données. Ils assurent la rigueur, la validité et la reproductibilité des résultats. Le matériel comprend des supports comme des questionnaires, des guides d'entretien ou des corpus textuels. La méthodologie détaille les techniques d'échantillonnage, de codage, d'analyse ou de tests statistiques. Ensemble, ils garantissent la transparence du processus scientifique. Leur présentation claire est essentielle pour évaluer la qualité de l'étude.

1.1. Matériels

Divers matériaux ont été mobilisés afin de collecter des données riches et pertinentes. Parmi ces matériaux, les enregistrements audios occupent une place centrale. Ces enregistrements ont été réalisés lors d'entretiens approfondis avec des locuteurs natifs de la région du Sanwi, qui nous ont permis de recueillir directement des termes et expressions spécifiques relatifs aux interjections utilisées par les populations locales. Ces entretiens ont constitué une première source précieuse d'informations, offrant un aperçu authentique des usages linguistiques dans leur contexte naturel. Parallèlement, un corpus écrit a été constitué, enrichissant l'analyse par des documents officiels, des articles et des publications diverses. En complément, un questionnaire a été distribué à deux cents locuteurs Agni, hommes et femmes, résidant dans quatre villages d'Aboisso. Ce questionnaire visait à recueillir des informations supplémentaires et à garantir une diversité des perspectives sur l'usage des interjections dans cette communauté. Cette approche méthodologique triangulée, associant enregistrements audio, corpus écrits et questionnaires, offre une vision globale et approfondie des pratiques linguistiques des locuteurs du Sanwi. Elle permet de croiser différentes sources de données pour une analyse plus précise et nuancée. Cette méthodologie assure une compréhension riche et diversifiée des usages linguistiques dans cette communauté. L'intégration de ces différentes techniques de collecte de données garantit une étude complète et rigoureuse. Elle garantit la collecte de données variées et équilibrées, essentielles à une analyse approfondie et fiable du phénomène étudié.

1.2. Méthodologie

La première phase méthodologique de notre travail repose sur des entretiens semi-directifs. Ils visent la compréhension de l'usage des interjections dans leur contexte sociolinguistique, auprès de locuteurs natifs. Ils ont fourni des données qualitatives sur les pratiques langagières et les perceptions culturelles associées. Les groupes de discussion ont permis d'élargir les perspectives en explorant des contextes d'emploi variés. Cette méthode flexible a garanti la richesse et la diversité des données recueillies, tout en conservant la spontanéité des échanges. Les données enregistrées ont servi de base à l'analyse linguistique des interjections dans la région du Sanwi.

La deuxième étape de cette méthodologie s'est attachée à l'analyse des corpus oraux, a permis de cerner les variations linguistiques et les usages contextuels des interjections. L'objectif a été d'identifier les interjections de ces supports, d'en étudier l'usage et de comprendre leur rôle dans la communication. Cette analyse a offert une vue d'ensemble enrichissante et les pratiques linguistiques associées aux interjections et nous a permis d'identifier les termes nouveaux et d'observer leur diffusion et leur adoption par différentes communautés linguistiques.

La dernière étape de la méthodologie a porté sur l'analyse linguistique approfondie des données recueillies. Elle a reposé sur une étude rigoureuse des entretiens, des groupes de discussion et des corpus écrits. L'objectif a été d'identifier les caractéristiques phonétiques, morphologiques et sémantiques des interjections. Cette analyse a aussi exploré leurs usages en contexte, leurs variations linguistiques et les influences culturelles. Elle a permis d'interpréter globalement les résultats et d'affiner la compréhension des pratiques langagières. En conclusion, elle a éclairé le rôle et la fonction des interjections dans les interactions sociales.

2. Résultats

L'étude des interjections dans le parler Sanwi a visé à approfondir la compréhension de la diversité linguistique et culturelle de cette communauté. Ces formes expressives et spontanées jouent un rôle clé dans les interactions quotidiennes, en exprimant émotions, réactions ou jugements. À partir d'enregistrements oraux, d'entretiens et de corpus écrits, nous avons identifié, classé et analysé ces unités linguistiques, en mettant en lumière leurs formes, fonctions et variations morphologiques selon les contextes. La recherche a révélé l'importance des interjections dans l'expression émotionnelle et les échanges sociaux, tout en contribuant à une meilleure connaissance du fonctionnement communicatif de l'agni sanwi.

2.1. La morphologie des interjections en agni sanwi

Cette section examine en détail les caractéristiques morphologiques des interjections et leurs distinctions fondamentales. Cette démarche est essentielle pour mieux comprendre ces formes linguistiques marquées par la spontanéité et l'expressivité et permet de comprendre en profondeur les mécanismes linguistiques de la langue. L'analyse facilite leur classification et leur usage contextuel. Enfin, elle éclaire leur rôle communicatif et leur impact dans les interactions verbales.

Les interjections se distinguent par un double particularisme, à la fois phonétique et sémantique, ainsi que par une remarquable variabilité morphologique. Elles intègrent fréquemment des sons atypiques, absents du lexique ordinaire, accentuant ainsi leur force expressive. On distingue les formes simples, brèves et spontanées et des interjections

complexes, construites à partir de la combinaison de plusieurs unités lexicales. Cette distinction met en évidence leur souplesse morphologique et leur capacité d'adaptation aux exigences de l'expression affective. Leur structure témoigne de la diversité des procédés linguistiques mobilisés dans le discours oral. Véritables marqueurs de l'oralité, les interjections jouent un rôle fondamental dans la spontanéité de la communication. Leur étude morphologique contribue à affiner l'analyse des mécanismes d'expression emphatique, tout en valorisant la richesse et la complexité du langage. Elle éclaire la place centrale qu'occupent ces unités dans l'interaction quotidienne, où elles renforcent le lien interlocutif et la charge émotionnelle des échanges.

2.1.1. Les formes simples

Les interjections simples se caractérisent par une typologie basée sur leur structure syllabique. Deux formes principales se distinguent : *monosyllabique* et *dissyllabique*. Les interjections monosyllabiques adoptent souvent une structure de type CV (consonne-voyelle). Cette brièveté favorise une articulation rapide et spontanée. Leur simplicité phonétique renforce leur expressivité et leur efficacité communicative. L'analyse d'exemples confirme la régularité de cette configuration dans le système linguistique. Par ailleurs, cette structuration syllabique contribue à la fonction expressive et émotionnelle des interjections. Elle souligne également leur ancrage dans l'oralité, où la concision et la clarté phonétique jouent un rôle primordial. Enfin, leur analyse morphophonologique permet de mieux comprendre leur place dans le fonctionnement général du langage.

- | | | |
|--------|------------|-------------------|
| (1) a. | [mɛ́ː!] | |
| | moi | « refus » |
| b. | [wóː!] | |
| | toi | « menace » |
| c. | [hũː!] | |
| | onomatopée | « avertissement » |
| d. | [háː!] | |
| | onomatopée | « agacement » |

Les interjections monosyllabiques peuvent être classées en deux sous-groupes à savoir les *interjections lexicales* et les *interjections les phonatoires*. Une interjection phonatoire est un type d'interjection qui exprime une réaction immédiate, souvent instinctive, aux émotions ou sensations, sans avoir une structure syntaxique élaborée. Elle est généralement constituée de sons simples ou brefs, qui traduisent des états émotionnels comme la surprise, la douleur, la joie ou le dégoût. Selon Martinet (1960), les interjections phonatoires relèvent directement de l'émotion et sont souvent proches de simples réflexes sonores, plus que de véritables unités linguistiques.

Les interjections lexicales sont de véritables mots qui ont été « détournés de leur sens primitif » (GAF, 1932 : 200), désémantisés et figés (cf. 1a et 1b.) tandis que les interjections phonatoires sont des onomatopées (cf. 1c et 1d.).

Les deux sous-groupes, bien que proches par leur brièveté sonore, remplissent des fonctions communicationnelles distinctes : l'un est plus normé et explicite (les interjections lexicales), l'autre plus informel et implicite (les phonations). Cette distinction reflète la richesse expressive que peuvent receler les formes monosyllabiques. Les interjections

dissyllabiques de cette langue en question se structurent selon un modèle du type $C_1V_1C_2V_2$, (consonne-voyelle-consonne-voyelle), comme en témoignent les exemples suivants :

- | | | | |
|--------|------------|--|-----------------|
| (2) a. | [jóhò] | | |
| | affirmatif | | « acceptation » |
| b. | [bóbó] | | |
| | même | | « refus » |
| c. | [cècè] | | |
| | négation | | « refus » |

Les interjections dissyllabiques en usage chez les Sanwi peuvent, dans certains cas, adopter une structure de type VCV, caractérisée par une voyelle initiale suivie d'une consonne et d'une seconde voyelle. Cette configuration phonétique témoigne de la diversité morphologique de ces expressions. L'existence de cette forme spécifique se trouve attestée par les exemples suivants, qui en illustrent la récurrence et la régularité. Une telle structuration renforce l'expressivité de ces interjections et leur ancrage dans la dynamique linguistique propre à la communauté Sanwi. La preuve de cette formation est fournie par les exemples ci-dessous :

- | | | | |
|--------|---------|--------------|----------------|
| (3) a. | [àpí:] | | « rejet » |
| b. | [òkpó:] | | « jalousie » |
| c. | [àgò:] | interjection | « silence » |
| d. | èwá: | | « étonnement » |

Les interjections dissyllabiques, telles que « àpí » ou « àgò » possèdent une structure phonétique simple et rythmée qui facilite leur prononciation et leur mémorisation. Cette simplicité leur permet d'être facilement intégrées dans le discours quotidien, tout en véhiculant des émotions de manière immédiate. De plus, comme les onomatopées, elles imitent des sons naturels ou humains, établissant ainsi un lien direct avec l'expérience sensorielle. Cette capacité à reproduire des sons réels renforce leur impact émotionnel et expressif. Leur vocation ne réside pas dans l'élaboration d'une pensée complexe, mais plutôt dans la reproduction sonore de phénomènes acoustiques associés aux émotions ou aux actions. Elles incarnent une forme de communication spontanée, où des sons traduisent des réactions immédiates, à l'image des onomatopées qui évoquent des bruits familiers, comme le rire ou le choc.

Les interjections sanwi, de formes simples sont « formées d'une ou deux voyelles éventuellement combinées avec une ou deux consonnes. » (Riegel et al., 1994 : 462). Les interjections simples, qu'elles soient monosyllabiques (CV) ou dissyllabiques (VCV), ont toutes une voyelle finale allongée ou répétée (cf 1 et 3).

Les interjections simples se caractérisent par leur brièveté et leur structure phonétique minimale. Elles permettent une expression rapide et spontanée des émotions. Facilement identifiables, elles s'intègrent peu aux structures grammaticales. Leur simplicité les rend efficaces et reconnaissables à travers les langues.

2.1.2. Les formes complexes : les locutions interjectives

Cette catégorie d'interjections résulte de la fusion de deux morphèmes distincts en une unité morphologique cohérente. Le processus d'agglutination renforce leur efficacité

dans la communication orale. Il reflète une évolution linguistique vers la simplification et la dynamisation de l'énonciation. Cette transformation illustre la flexibilité du système linguistique et contribue à enrichir l'expressivité et la spontanéité des interjections. Ainsi, ces formes favorisent une meilleure transmission des émotions et des réactions spontanées.

- (4) a. [mí nàmíá!]
moi dieu
mon dieu
« étonnement »
- b. [nàmíá kpilí!]
dieu grand
dieu tout puissant
« appel à l'aide »
- c. [mí bóbó!]
moi même
« refus catégorique »
- d. [cécé dé!]
négation onomatopée
« refus catégorique »
- e. [àsúé tanɔ!]
cour d'eau patronyme
fleuve Tano
« appel à l'aide »
- f. [kùló súa!]
village Homme
être humain
« ingratitude »

Les interjections adoptant une forme complexe, également appelées *locutions interjectives*, sont constituées de plusieurs mots. Les interjections épousant une forme complexe (les locutions interjectives) sont composées de plus d'un mot. L'une de leurs caractéristiques est l'autonomie de l'un ou des deux éléments utilisés pour la composition. La typologie des interjections analysées dans le corpus permet de catégoriser les interjections complexes de langue sanwi en trois (3) catégories :

- la première catégorie découle de l'association du pronom [mí], signifiant « mon », et d'un substantif (cf. 4a et 4c) ;
- la seconde découle d'une juxtaposition de nominaux (cf. 4d ; 4e) ;
- et la troisième est constituée d'un nom et d'un adjectif (cf. 4b).

Du point de vue morphologique, l'interjection fait partie des particules qui ne prennent des inflexions ou des dérivations, comme le sont également l'adverbe, la conjonction ou la préposition. En d'autres termes, les interjections sont invariables en genre, en nombre et en personne. Il convient de conclure, qu'au niveau morphologique «

les interjections sont des mots invariables » (Thomas et Osipov, 2012 : 444). Ils constituent des expressions lexicales stables.

Elles font partie intégrante d'une classe grammaticale extensible. Les interjections représentent une unité inséparable lorsqu'on aborde l'aspect morphologique. Néanmoins, les interjections montrent une variabilité assez flagrante, non au niveau morphologique. Les interjections, qu'elles soient de la forme simple (cf. exemples 1a. 1b. 1c. et 1d.) ou de la forme composée (cf. exemples 4a. à 4f) sont des combinaisons lexicales non modifiables.

L'une des questions fondamentales à laquelle il faudra alors répondre est comment interpréter une interjection et comment la produire pour qu'elle soit interprétable par un interlocuteur ? La section suivante est consacrée à la sémantique des interjections.

2.2. Sémantique des interjections agni sanwi

L'analyse du sémantisme des interjections nécessite préalablement une clarification des notions de « sémantique » et de « sens ». Ces unités, empreintes d'une grande expressivité, échappent souvent aux cadres traditionnels de la linguistique. Leur interprétation exige de considérer à la fois leur valeur lexicale et leur portée contextuelle et pragmatique. Il convient de souligner leur dimension affective et spontanée, qui joue un rôle clé dans l'expression immédiate des émotions. Une telle démarche requiert une méthodologie flexible, capable d'intégrer la multiplicité des pratiques et des variations culturelles. Dans ce contexte, une définition rigoureuse du « sens » des interjections, telle que proposée par Benveniste, est indispensable pour une analyse approfondie, en permettant de saisir leur fonction propositionnelle et la richesse de leurs valeurs sémantiques.

2.2.1. Valeurs inhérentes

La grammaire traditionnelle classe les interjections selon l'émotion exprimée, en s'appuyant sur des éléments extralinguistiques comme la mimique ou l'intonation. Kleiber (2006) remet en cause cette approche, qu'il juge réductrice. Selon lui, considérer les interjections comme de simples manifestations émotionnelles obligerait à répertorier toutes les émotions et leurs contextes d'usage. Il propose plutôt une analyse fondée sur des critères linguistiques objectifs. Pour Kleiber, les interjections possèdent un contenu sémantique qu'il convient de décrire précisément. Leur fonctionnement repose sur trois modes sémiotiques : l'indexicalité, l'iconicité et la symbolisation.

À propos de l'indexicalité, voici ce que l'auteur affirme :

« Elles sont des indices ou index en ce qu'au moment de leur émission, elles sont reliées de manière indexicale ou causale à l'émotion éprouvée par le sujet qui les prononce. (...) la production d'une interjection émotive « indique » que celui qui émet l'interjection éprouve l'émotion en question. » (Kleiber, 2016 : 18)

Cette citation met en évidence l'existence d'un lien cause – effet entre l'état émotionnel et la réalisation interjective. La nature indexicale des interjections se justifie par le fait qu'elles soient généralement accompagnées de gestes physiques. Par exemple, l'interjection [àtù:] utilisée en sanwi pour accueillir les gens est prononcée en même temps que les interlocuteurs s'embrassent. La modulation et la force vocale déterminent le caractère indexical de l'interjection émotive. L'argumentation de Kleiber semble être fondée sur la présence d'autres signes linguistiques auxquels il est possible d'attribuer un caractère indexical. Cette idée transparaît à travers les items 1a ; 1b et 3d.

À l'instar de Kleiber, Sirdar-Iskandar (1980) soutient qu'il est possible de décrire le sens des interjections en s'appuyant sur des paramètres plus affinés et allant au-delà du simple ressenti des utilisateurs de la langue, en utilisant notamment des outils issus de l'argumentation logique. Si l'intuition conserve une certaine pertinence dans la perception immédiate de ces formes, elle ne saurait suffire à elle seule à fonder une analyse scientifique. Une approche approfondie requiert le recours à des critères méthodiques et objectifs, mobilisant notamment les dimensions phonétiques, syntaxique et pragmatique. Ces perspectives permettent de mieux cerner les fonctions spécifiques des interjections dans les contextes discursifs variés où elles apparaissent. En dépassant le registre de l'intuition, cette démarche propose une lecture plus fine de leur expressivité et de leur rôle interactionnel. Elle contribue ainsi à une description plus précise des interjections en tant qu'objets linguistiques à part entière.

2.2.2. Valeurs fonctionnelles

L'approche visant à appréhender le sens des interjections à travers leur valeur fonctionnelle a été approfondie par des linguistes de renom, notamment Jakobson (1960). Ces chercheurs ont mis en lumière l'importance des interjections dans l'acte de communication, en les analysant autant pour leur charge sémantique que pour leur efficacité discursive. Ils montrent que ces unités ne se réduisent pas à l'expression spontanée des émotions, mais assument également des fonctions précises dans l'échange verbal. Les cadres théoriques proposés par Bühler, avec sa typologie des fonctions du langage, et par Jakobson, à travers son schéma communicationnel, offrent des outils d'analyse pertinents. Ces approches soulignent la fonction organisatrice des interjections sur la dynamique discursive et dans la régulation des interactions. En ce sens, leur étude ne peut se limiter à une lecture lexicale, mais requiert une prise en compte de leur fonctionnement pragmatique. Cette perspective enrichit considérablement la compréhension de leur portée expressive et de leur valeur communicative. En termes de fonction, ils catégorisent les interjections selon trois fonctions du langage : les fonctions expressives, conative et phatique.

Une variété de concept se rattachent à l'idée expressive du langage, ce qui rend sa définition particulièrement complexe et polysémique. En effet, l'expressivité ne saurait être réduite à un unique aspect, car elle inclut diverses sphères qui se croisent et s'entremêlent dans l'acte de communication. Cette pluralité conceptuelle fait que définir précisément ce qu'est l'expressivité reste une tâche ardue. Au centre de ce problème se trouve la fonction expressive du langage, qui se concentre principalement sur les moyens dont dispose le locuteur pour manifester sa subjectivité et sa présence dans l'énoncé. Contrairement à d'autres aspects alternatifs du langage, la fonction expressive met l'accent sur l'expression interne de l'énonciateur : ses sentiments, ses opinions, ses émotions. C'est donc un aspect fondamental du langage humain, qui transcende la seule diffusion de messages pour révéler la dimension humaine et affective de la communication. Roman Jakobson, dans son étude des fonctions du langage (1991), souligne l'importance de la dimension expressive comme une fonction majeure de l'énoncé. Selon lui, cette fonction traduit directement la subjectivité de l'énonciateur, son état émotif. Ainsi, l'expressivité se manifeste à travers des procédés linguistiques variés qui sont autant de marqueurs du vécu intérieur du locuteur. Par cette fonction, le langage se fait comme un canal émotionnel, un outil permettant de transmettre plus que simples idées, mais aussi des sentiments, créant ainsi un lien plus profond entre interlocuteurs.

Les interjections expressives sont des gestes vocaux qui sont indicatifs de l'état mental du locuteur. Elles sont réparties en deux classes distinctes : l'émotif et le cognitif. Les interjections chargées d'émotions expriment l'état du locuteur par rapport aux émotions et les sensations qu'il éprouve au moment de l'énonciation. L'interjection [àhí], par exemple, peut être traduite par « Je ressens une douleur soudaine ». Les interjections cognitives concernent à la fois l'état, des connaissances et des pensées de l'orateur au moment de l'énonciation. En sanwi, les interjections [ǣhǣ:] et [ǝhǝ:] renvoient à l'idée de « Je me souviens maintenant ».

Les interjections conatives sont ces expressions qui s'adressent à un auditeur. Elles ont pour but d'obtenir de quelqu'un ou d'une foule une action ou une réponse. Elles sont des unités linguistiques utilisées par un locuteur afin de produire un effet sur l'auditeur. Lors des cérémonies publiques à forte audience (mariage, funérailles, jugement), on peut entendre très souvent le modérateur crier [ǣǝ:] : « Je veux du silence ici » pour réclamer un silence absolu auprès des personnes présentes à ladite manifestation. Les interjections phatiques servent à établir et à maintenir le contact communicatif. Elles témoignent de l'instauration d'une communication entre deux ou plusieurs interlocuteurs.

3. Discussion

L'interjection et l'onomatopée, bien que souvent confondues, appartiennent à des catégories grammaticales distinctes. L'interjection exprime une émotion ou réaction spontanée, indépendamment d'une structure syntaxique, selon Culioli. Elle traduit l'affectivité du locuteur dans l'interaction verbale. L'onomatopée, en revanche, imite des sons issus de l'environnement. La distinction repose sur leur formation phonétique et leur fonction communicative. Leur étude éclaire leur rôle spécifique dans le système linguistique. Une analyse approfondie de leurs emplois respectifs met en évidence des différences de nature aussi bien morphologique que fonctionnelle. Dès lors, la distinction entre interjection et onomatopée s'impose comme essentielle dans une approche rigoureuse de la langue.

L'onomatopée, quant à elle, a pour fonction d'imiter des sons ou des bruits, généralement tirés du monde extérieur. Elle peut être utilisée aussi bien dans un cadre lexical, en tant qu'unité formant un mot, que dans un cadre expressif, pour traduire une perception auditive. Cette distinction entre l'onomatopée et l'interjection est confirmée par plusieurs travaux linguistiques, qui mettent en lumière les spécificités de chaque catégorie.

En effet, tandis que l'interjection véhicule des émotions ou des réactions spontanées, l'onomatopée se caractérise par une reproduction sonore d'événements ou de phénomènes. Ainsi, ces deux formes linguistiques, bien que parfois perçues comme proches, possèdent des fonctions distinctes dans le discours. Les études consacrées à ces unités attestent leur diversité fonctionnelle et soulignent l'importance de les différencier pour une analyse plus fine du langage. Cette distinction enrichit la compréhension des mécanismes expressifs et phonétiques qui sous-tendent la communication verbale. Bien qu'elles puissent parfois se croiser, les assimiler seraient totalement réducteurs et occulteraient la richesse de leurs fonctions respectées. Et ce n'est pas Swiatkowska (2000) qui dira le contraire lorsqu'il affirme :

« Il est donc légitime de dire que la définition de l'interjection comme onomatopée serait réductrice. Ce terme ne correspond qu'en partie à l'interjection, parce que toute onomatopée n'est pas interjection et toute interjection n'est pas onomatopée. » (Swiatkowska, 2000 : 44).

Pour lui, il faut plutôt parler d'intersection et non de rupture entre les deux classes. Les travaux des grammairiens Riegel et al. (1994), au départ, semblaient se limiter uniquement aux interjections révélant une dimension affective. Toutefois, ultérieurement, ils vont proposer une liste très diversifiée des interjections. Celles-ci prennent en compte les onomatopées qui appartiennent à un éventail de classes de mot. Trois principales raisons pourraient démontrer que les onomatopées font partie des interjections.

Certaines onomatopées, comme les interjections, peuvent fonctionner comme des unités syntaxiques autonomes. Elles forment des mots-phrases ou « phrasillons » (Tesnière, 1959) exprimant un sens clair sans structure complexe. Cette autonomie leur permet de véhiculer des émotions ou réactions spontanées dans l'échange verbal. Elles jouent ainsi un rôle important dans la communication immédiate. Malgré leurs différences, interjections et onomatopées partagent cette fonction discursive. Cette analyse éclaire leur fonctionnement syntaxique et leur place dans le discours. Ces unités soulignent l'importance de l'oralité et de la spontanéité dans l'interaction linguistique. Par conséquent, les onomatopées de même que les interjections (émotives) ont la capacité d'apparaître sous une prédicative ou une phrase complète.

Deuxièmement, nous pouvons évoquer la ressemblance morphophonologique au sein de ces deux éléments grammaticaux invariables. Les interjections primaires émotives, souvent perçues comme des cris codifiés, proviennent des d'onomatopées. Elles ont donc une origine intrinsèquement onomatopéique. Selon Swiatkowska (2000), elles partagent des traits spécifiques aux onomatopées tout en relevant de la catégorie des interjections. Ces unités conservent une forte empreinte phonétique liée à leur source sonore. Elles combinent expressivité spontanée et imitation de sons naturels. Cette fusion enrichit l'analyse linguistique de ces formes hybrides. Ainsi, cette catégorie d'interjections souligne l'importance des sons dans l'élaboration du sens dans la communication verbale. Par cette approche, Swiatkowska offre une vision nuancée des interjections, les inscrivant dans un continuum phonétique et fonctionnel.

Les onomatopées et les interjections présentent une similitude dans leur relative indépendance syntaxique, raison pour laquelle elles sont souvent perçues comme marginales. Toutefois, derrière cette apparente analogie se dissimulent des fonctions sémiotiques distinctes, ainsi que des dynamiques causales différentes. Les onomatopées sont syntaxiquement indépendantes parce qu'ils ont un mode de représentation différent du reste du signal de parole. Leur liberté contribue à mettre en évidence leur statut particulier en tant que signes représentatifs. Les onomatopées nous apprennent que la morphosyntaxe des éléments linguistiques peut dépendre, au moins en partie, du mode de représentation.

Les interjections sont syntaxiques parce que leur activité principale ne se déroule pas à l'intérieur des énoncés. L'interjection représente une phrase complète (Bescherelle, 2012). « L'interjection n'est plus considérée comme une classe de mots, mais comme un mot-phrase. De plus, des mots de différentes classes peuvent servir d'interjections. » (Laporte & Rochon, 2011). « Le mot-phrase », selon Breckx, correspond à une unité phrastique sans verbe réduit uniquement à un mot (Breckx, 2017). Dans cette catégorie de phrases non verbales, sont regroupées diverses constructions, dont l'inventaire peut fluctuer selon les grammaires : les interjections, les mots-phrases, les phrases à un constituant ou à deux constituants. « Les phrases non verbales peuvent apparaître elles-mêmes, (...) au sein d'un classement plus large, celui des phrases à construction particulière » (Riegel et al., 2016 : 765).

L'opposition entre les interjections répertoriées en tant que telles et les phrases non verbales en agni sanwi, véritables créations dynamiques du discours, s'avère difficile à établir. À cette complexité analytique s'ajoute la diversité des classes grammaticales susceptibles d'une utilisation en tant que mots-phrases, ce qui conduit certains auteurs à remettre en question la pertinence de l'interjection envisagée comme classe autonome. Selon eux, l'interjection ne saurait être considérée comme une véritable catégorie grammaticale. En d'autres termes, elle est un mot phrase. Il apparaît également que « des mots de différentes classes peuvent servir d'interjections » (Laporte & Rochon, 2011 : 86). Les interjections, parfois considérées comme des apostrophes, peuvent intervenir dans des phrases sans prédicat verbal, mais demeurent expressives.

Cette analyse nous a aidé à comprendre le rôle de l'apostrophe dans le discours, montrant qu'elle n'est pas simplement isolée mais intégrée à la communication verbale. Les interjections forment une catégorie ouverte, allant de l'onomatopée au syntagme lexicalisé, et jouent un rôle clé dans l'expression des émotions. Dans le parler agni sanwi, ces interjections sont souvent accompagnées d'émoticônes, renforçant leur dimension affective. Ces éléments enrichissent la communication en facilitant l'interprétation des messages. L'évolution des formes exprimant des émotions justifie l'étude des interjections en tant que vecteurs d'information émotionnelle. Leur complexité et leur dynamique transformationnelle en font un objet d'étude légitime, nécessitant une approche interdisciplinaire pour saisir toute la richesse de leurs fonctions.

Conclusion

Il est indéniable que les études morphosémantiques en agni sanwi se sont principalement concentrées sur des aspects plus traditionnels du langage, tels que la syntaxe ou la morphologie des verbes et des noms. Les interjections, pourtant essentielles pour comprendre la dynamique expressive et émotionnelle de la langue, ont été largement négligées. Cette omission peut s'expliquer par leur caractère souvent jugé accessoire ou spontané. Toutefois, ces éléments du discours mériteraient une attention particulière, car ils sont porteurs de significations culturelles et pragmatiques profondes. Une étude plus poussée des interjections en sanwi permettrait d'enrichir la compréhension globale de cette langue.

Une analyse attentive des termes et étiquettes utilisés pour désigner les interjections a permis de dégager les caractéristiques morphologiques propres à cette classe de mots, tout en précisant les valeurs sémantiques. L'application des critères de classification morphologique conduit à reconnaître, dans le sanwi, l'existence d'interjections simples et complexes. Ces formes linguistiques véhiculent des indices sur leur triple ancrage sémiotique – indexical, symbolique et iconique – tout en remplissant des fonctions expressives, conatives et phatiques. Toutefois, les interjections occupent une zone frontière de la grammaire, se distinguant par leur autonomie structurelle et positionnelle, jusqu'à pouvoir fonctionner de manière indépendante comme énoncés isolés. Leur usage révèle combien la forme linguistique peut être façonnée par l'écologie de l'interaction. Elles mettent en évidence que notre perception du langage, entre centre et périphérie, dépend étroitement de notre posture d'analyse. En ce sens, elles invitent à reconsidérer les frontières de la linguistique et à explorer les formes de signification au-delà de la phrase. À travers elles, la langue se donne à voir comme un système profondément social, dynamique et interactif. Enfin, les interjections ouvrent des perspectives novatrices, en nous incitant à repousser les frontières de la réflexion linguistique.

BIBLIOGRAPHIE

- BARDY, Gilles, (2008), « Sur quelques problèmes de traduction du roumain en français : les (onomatopées (et interjections) à valeur verbale (prédicative) », dans *Traduire : un art de la contrainte*, pp. 257-264.
- BESCHERELLE (2012), *La Grammaire pour tous*, Paris, Didier Hatier.
- BENVENISTE, Emile, (1966), *Problèmes de linguistique générale*, Paris, Gallimard.
- BIRAUD, Michèle, (2004), « Les valeurs illocutoires des interjections du grec classique dans les Oiseaux d'Aristophane », dans *L'information grammaticale*, no. 101, pp. 44-49.
- BRECKX, Monique, (2017), *Grammaire française*, Louvain-la-Neuve, De Boeck Education
- BURIDANT, Claude, (2006), « L'interjection : Jeux et en jeux », dans *Langages*, no. 161, pp. 1-7.
- OLIVIER, Claudine, (1986), *Traitement pragmatique des interjections en français*, Université de Toulouse-le-Mirail, thèse de doctorat.
- CREISSELS, Denis, (2006), *Syntaxe générale, une introduction typologique 1 : catégories et constructions*, Hermès.
- CULIOLI, Antoine, (1991), *Pour une linguistique de l'énonciation*, Tome I. Ophrys.
- DANLOS, Laurence, (2006), « Verbes causatifs, discours causaux et coréférence événementielle », dans *Linx*, no. 54. pp. 233-246.
- DRAGAN, Elena, (2012), *Grammaire théorique de la langue française : Cours théorique*, Balti, Université « Alecu Russo ».
- FORTIS, Jean-Michel, (2011), « Comment la linguistique est (re)devenue cognitive ? », dans *Revue d'histoire des sciences humaines*, Sorbonne, pp.105-126.
- GAATONE, David, (2008), « Le prédicat : pour quoi faire ? », dans *LIDIL. Revue de linguistique et de didactique des langues*, n° 37, pp. 45-60.
- GAF, (1932), *Grammaire de l'Académie française*, Paris, Firmin-Didot et Cie.
- GOLDBERG., Adele, (2011), *Constructions: A construction grammar approach to argument structure*, University of Chicago Press.
- GREVISSE, Maurice, (1969), *Le Bon usage*, Duculot Gembloux, Paris Hatier.
- JAKOBSON, Roman, (1960), « Closingstatement: Linguistics and poetics », dans *Sebeok T (ed.) Style in language*, Cambridge, MA MIT Press. New York, John Wiley and Sons, pp. 350-377.
- KLEIBER, Georges, (2006), *Sémiotique de l'interjection*, Presses Universitaires de Strasbourg.
- KLEIBER, Georges, (2017), « Du cri de douleur au signe de la douleur : l'interjection Aïe ! », *Synergies Pays Scandinaves*, pp. 113-133.
- LAPORTE, Michèle et ROCHON, Marie-Claude, (2011), *Grammaire pédagogique du français d'aujourd'hui*, Montréal, Les Éditions CEC.
- MARTINET, André, (1969), *Langue et fonction*, Paris, Gonthier.
- MARTINET, André, (1980), *Éléments de linguistique générale*, Paris, Armand Colin.
- NOVAKOVA., Ana, (2010), *Syntaxe et sémantique des prédicats (approche contrastive et fonctionnelle)*, HDR, Université Stendhal.
- ROSIER, Laurence, (2006), « De la vive voix à l'écriture vive : l'interjection et les nouveaux modes d'organisation textuels », dans *Langages*, no. 161, pp. 112-126.
- SOPHIE, Piron, (2012), « De l'interjection », dans *La revue Langues et Parole*, Montréal, Université du Québec.
- SWIATKOWSKA, Marcela, (2000), *Entre dire et faire. De l'interjection*, Cracovie, Wydawnictwo Uniwersytetu Jagiellonskiego.
- SWIATKOWSKA, Marcela, (2006), « L'interjection : entre deixis et anaphore », dans *Langages*, 161, pp. 47-56.
- TESNIERE, Lucien, (1959), *Éléments de syntaxe structurale*, Klincksieck.
- WIERZBICKA, Anna, (1991), « Cross-cultural pragmatics: The semantics of human interaction », dans *Trends in Linguistics; Studies and Monographs*, Mouton de Gruyter, pp. 159-192.

